



(P.19)
264

F_RLV_CPT

RELEVÉ DE COMPTE

N° RLAAHR97



Références à rappeler :

Votre identifiant CIBTP : 7219813-001-06
ASN ENERGIE
SIRET : 89914394500017

Pour nous contacter :

Votre espace dédié sur Cibtp-sud-ouest.fr
Service : Adhérents
Email : entreprises@cibtp-sud-ouest.fr

ASN ENERGIE
35 RUE GAMAS ZAE CAHORS SUD
PEPINIERE D'ENTREPRISES CADURCIA
46230 FONTANES

Mérignac, le 2 mars 2026

Ecritures Du	Libellé Opérations	Exigibilité	Bases	Taux	Débit	Crédit
Solde du relevé précédent n° RLAAH8UU en date du 02/02/2026					514,00	
18/02/2026	VirRecADH ASN ENERGIE	17/02/2026				257,00
18/02/2026	VirRecADH ASN ENERGIE	17/02/2026				257,00
18/02/2026	Echéance du 31/01/2026	15/03/2026				
	Cotisations REGLEMENTAIRES					
	Congés payés		1 302	19,70	256,00	
	Prévention OPPBTP sur Salaires *		1 473	0,11	2,00	
	Prévention OPPBTP sur Intérimaires				0,00	
	Total échéance Cotisations légales et réglementaires				258,00	

Nouveau solde Débiteur au 02/03/2026

258,00 €

Palements en cours ou planifiés

Néant

Néant

Règlements à prévoir

Paiement au 15/03/2026

258,00 €

* OPPBTP : Base majorée de 13,14%.

Optez pour le prélèvement automatique :

Le prélèvement est le meilleur moyen pour régler vos cotisations sans intervention de votre part tout en conservant le même délai de règlement.

En effet à l'échéance, l'ordre de prélèvement sera transmis directement à votre banque.

Pour cela rien de plus simple :

*Cas 1 : Vous avez déjà signé un mandat => Activez le prélèvement automatique depuis votre espace sécurisé en ligne (rubrique 'Mes comptes bancaires').

*Cas 2 : Vous n'avez pas encore signé un mandat => Activez le prélèvement automatique depuis votre espace sécurisé en ligne (rubrique 'Mes comptes bancaires' / 'Ajouter un compte bancaire') et procédez à sa signature électronique. N'oubliez pas de télécharger le mandat SEPA associé à votre compte bancaire et de le transmettre impérativement à votre banque pour validation.

23/03/26

Cibtp-sud-ouest.fr

ASJF